

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Vive la durée légale à 35 hebdomadaires ! Vive la retraite à 60 ans !

- Social - Retraites -

Date de mise en ligne : mardi 19 janvier 2010

Démocratie & Socialisme

Vive la durée légale à 35 hebdomadaires !

Les 35 h sont une bonne chose pour 100 % des salariés. Elles s'appliquent à 100 % des salariés, car c'est une durée légale d'ordre public social.

Le Medef veut mettre fin à ce que les durées du travail soient d'ordre public social et les remplacer par des durées à la carte, incontrôlables, genre durée hebdomadaire à la carte, ou retraite à la carte.

Lorsqu'il y a des problèmes avec les 35 h, c'est que la durée légale n'est pas respectée, que les heures supplémentaires ne sont pas comptabilisées, majorées, payées, c'est qu'il y a vol et dol au détriment des salaires, de la santé, de l'emploi.

Sarkozy a dépensé 300 millions d'euros pour forcer 600 000 salariés à travailler moins pour travailler moins au chômage partiel. Il a dépensé 4,4 milliards pour pousser à 650 millions d'heures supplémentaires soit l'équivalent de 340 000 emplois. Il a créé 1500 chômeurs par jour, 4 millions de chômeurs. Il a supprimé 100 000 emplois dans la fonction publique pour économiser 3 milliards et il a donné ces 3 milliards aux restaurateurs qui n'ont créé aucun emploi mais qui ont continué à surexploiter leurs 850 000 salariés.

Comment Sarkozy ose-t-il en pleine croissance du chômage, s'en prendre aux 35 h alors que, justement, il faut les restaurer, les protéger, comme instrument privilégié pour la redistribution des richesses, pour les salaires, pour l'emploi et pour la santé des salariés ?

Comment Sarkozy ose-t-il pousser au travail des "seniors", allonger la durée du travail sur la vie, alors qu'il y a 23 % de "juniors" au chômage ?

Vive la retraite à 60 ans !

La conquête du droit à la retraite à 60 ans est celle de toute la gauche dont les socialistes. Aucune raison ne peut pousser les socialistes à renoncer à un droit aussi emblématique, nécessaire pour la vie des salariés, pour la redistribution des richesses. Le parti socialiste, dans tous ses congrès, dans toutes ses résolutions a voté pour la défense d'une telle conquête, et l'ensemble de ses instances se doit de défendre ce qui a été collectivement adopté en toute occasions. L'ensemble des syndicats défend la retraite à 60 ans à taux plein, par répartition, à 75 % de taux de reversement, et ans qu'aucune ne puisse être inférieure au Smic, face aux menaces qui pèsent sur elle du fait du pouvoir sarkozyste surtout en cette année 2010, surtout à la veille des élections.

Gérard Filoche